



Vente immobilière conflits factures

Par **Gaizou**, le **20/09/2015** à **23:19**

Bonjour,
j'ai acheté avec ma compagne une maison 26% pour moi et elle 74% sur l'acte de propriété (nous ne sommes pas pacsé) et la maison est payée.

Aujourd'hui on se sépare et elle me réclame en plus de sa part de 74% les frais de notaire de base qu'elle avait payés et les travaux qu'elle a effectués dans la maison.

Je souhaiterais savoir si elle est en droit et comment cela se passe si je dois la rembourser etc.

Merci de m'aider car je suis perdu dans tout ça et elle me rend la vie impossible malheureusement et me retourne la tête je suis perdu

merci à vous
pierre

Par **cocotte1003**, le **21/09/2015** à **14:37**

Bonjour, oui elle peut demander une récompense sur les frais annexes mais preuves à l'appui, cordialement

Par **moisse**, le **21/09/2015** à **19:47**

Bonjour,

Je suis sceptique sur la possibilité de recevoir une récompense, il s'agit d'une simple copropriété puisqu'aucun lien n'existe entre les 2 acheteurs.

C'est donc discutable.